

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

 Débitrice: PRORENOVATION LEMAN SARL, Fauvette 9, 1012 Lausanne

Déclaration de faillite: 15.06.2017
Suspension de faillite: 31.08.2017

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.09.2017

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But: toute activité commerciale et de service dans le domaine de la construction et de la rénovation en particulier, tous travaux de peinture intérieure et extérieure, tous travaux de plâtrerie, pose de cloisons, crépissage, pose de faux plafonds et décoration intérieure (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne 021.316.65.18 1014 Lausanne Adm cant

03737679